



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 26 février 2009 (02.03)
(OR. en)

6454/09
ADD 1

SOC 97
ECOFIN 116

NOTE DE TRANSMISSION

du: Secrétariat général du Conseil

aux: délégations

Objet: **Programme de travail du Groupe "Indicateurs" du Comité de l'emploi
pour 009**

Les délégations trouveront ci-joint le programme de travail du Groupe "Indicateurs" du Comité de l'emploi pour 2009.



Le comité de l'emploi

Programme de travail du groupe "Indicateurs" pour 2009

1. Historique

En 2008, comme le prévoyait son programme de travail de l'année, le groupe "Indicateurs" a proposé à l'EMCO une liste d'indicateurs permettant d'assurer le suivi des lignes directrices pour l'emploi. Étant donné que les lignes directrices pour l'emploi de 2008, sont les mêmes que celles de 2007, la liste n'a presque pas été modifiée. La liste supplémentaire d'indicateurs pour l'analyse est, elle aussi, restée pratiquement inchangée. Le 25 juin 2008, le comité de l'emploi a approuvé la liste d'indicateurs et a adopté le rapport du groupe "Indicateurs", y compris les propositions relatives aux travaux futurs. Le comité a aussi approuvé le rapport d'avancement sur les indicateurs pour la présentation, le suivi et l'analyse des politiques de flexisécurité.

2. Principales activités et priorités de l'EMCO pour 2009

Les principaux thèmes devant être abordés par l'EMCO en 2009 sont les suivants:

- Le cycle de Lisbonne et l'agenda après 2010
- Nouvelles compétences pour de nouveaux emplois
- Emploi et changement climatique
- Flexisécurité
- Augmenter le nombre des travailleurs

Le groupe «Indicateurs» apportera, le cas échéant, son concours à la description quantitative et à l'analyse de ces questions.

Le cycle de Lisbonne et l'agenda après 2010 – critères de référence

La stratégie de Lisbonne va être réexaminée en 2009 et une nouvelle stratégie sera élaborée en vue d'être adoptée et mise en œuvre à partir de 2010. Il est fort possible que des *critères de référence* continueront à faire partie de la nouvelle stratégie.

Le mandat du groupe "Indicateurs" consiste, entre autres, à

fournir une assistance et donner des conseils techniques pour la définition de critères de référence et/ou d'objectifs quantitatifs en vue de l'élaboration des lignes directrices annuelles pour l'emploi.

En vue de l'adoption de la stratégie pour l'emploi d'après 2010, le groupe examinera la mesurabilité des critères de référence existants et contribuera, en tenant compte des discussions au sein de l'EMCO, à l'élaboration de propositions alternatives.

Nouvelles compétences pour de nouveaux emplois

Il n'existe pas d'indicateurs EMCO en vue d'assurer le suivi ou l'analyse de la ligne directrice n° 24, mais des indicateurs sont élaborés actuellement, notamment pour le suivi des nouveaux besoins professionnels / des exigences futures en matière de compétences et des qualifications et compétences essentielles pour le marché du travail. Ce travail a commencé et continuera en collaboration avec le CEDEFOP, ESTAT et la DG EAC.

En juin 2008, le Conseil indiquait dans ses conclusions qu'il considérait que le point suivant pouvait figurer parmi les priorités de l'évaluation des exigences futures en matière de compétences:

...

(e) l'importance de promouvoir la mobilité sociale, professionnelle et géographique ...

Des indicateurs de mobilité professionnelle ont été utilisés dans le contexte de la flexisécurité et de l'adéquation (ou non) des compétences et ils seront étudiés par le groupe.

Emploi et changement climatique

La dimension "emploi" du changement climatique a été présentée et débattue au sein de l'EMCO et ce sujet continuera à figurer à l'ordre du jour en 2009. De nombreuses questions conceptuelles et méthodologiques doivent être étudiées en vue de quantifier les effets d'une transformation en une économie à faibles émissions de carbone. Le groupe "Indicateurs" suivra le travail de la Commission et des États membres dans ce domaine.

Indicateurs politiques en matière de flexisécurité

Lors de sa réunion en juin, l'EMCO a approuvé le rapport d'avancement sur les indicateurs de suivi et d'analyse des politiques de flexisécurité et a invité le groupe "Indicateurs" à poursuivre son travail conformément aux propositions exposées dans le rapport. Les travaux ultérieurs devraient se concentrer sur des indicateurs d'output, comprenant également les transitions, en vue de compléter les indicateurs d'input et de processus. Ils devraient également comprendre un examen plus global des volets de la flexisécurité relatifs à l'apprentissage tout au long de la vie et à la protection sociale. Cette tâche sera entreprise en collaboration avec le groupe "Indicateurs" de la DG EAC et le groupe "Indicateurs" du CPS.

3. Amélioration continue du suivi des lignes directrices pour l'emploi

Dans son rapport présenté à l'EMCO (juin 2008), le groupe "Indicateurs" a mis en avant les lignes directrices et les indicateurs nécessitant un travail supplémentaire:

L'emploi dans une perspective englobant l'ensemble du cycle de vie

La ligne directrice n° 18 préconise de considérer l'emploi dans une perspective englobant l'ensemble du cycle de vie. La liste actuelle ne contient aucun indicateur destiné à assurer le suivi de cet aspect, ce qui devrait être examiné de plus près. La méthodologie concernant l'indicateur sur l'âge moyen de sortie est actuellement révisée.

Politiques actives du marché du travail

La ligne directrice n° 19 se réfère aux politiques actives du marché du travail, et des travaux supplémentaires sont encore nécessaires pour améliorer certains détails méthodologiques ainsi que l'alimentation de la base de données sur les politiques du marché du travail. Une collaboration plus approfondie sera recherchée avec Eurostat et le réseau de services publics de l'emploi en vue d'améliorer l'actualité et la comparabilité des données entre États membres.

Qualité de l'emploi

La Commission économique pour l'Europe de l'ONU a lancé un projet visant à identifier des indicateurs de suivi de la qualité de l'emploi, et une équipe de travail (task force) a été désignée pour conduire les travaux. Il s'agit d'une tentative de mise en place d'une approche commune pour un cadre communautaire de qualité de l'emploi comprenant la notion de travail décent de l'OIT. Une proposition concernant un ensemble d'indicateurs sera présentée à la conférence de l'OIT à la fin de 2009. Le groupe sera informé du travail de la task force. De plus, le rapport "L'emploi en Europe" de 2008 contient un chapitre sur ce sujet qui sera présenté au groupe.

Profils de qualité

Les rapports de qualité ont montré la nécessité d'améliorer la qualité pour l'âge moyen de sortie et l'apprentissage tout au long de la vie, et le groupe "Indicateurs" suivra les travaux de développement. Les résultats d'une étude détaillée sur l'âge moyen de sortie visant à élaborer une nouvelle méthodologie seront présentés par la DG EMPL. Eurostat a mis en place une équipe de travail collaborant avec des bureaux nationaux de statistiques en vue d'améliorer l'indicateur concernant l'apprentissage tout au long de la vie. Le groupe poursuivra ses travaux dans ces domaines.

Indicateurs à utiliser pour évaluer la stratégie de Lisbonne

Le groupe continuera à développer et à examiner la liste d'indicateurs de l'EMCO à utiliser pour assurer le suivi des lignes directrices pour l'emploi. Un rapport sera présenté à l'EMCO en juin 2009. Le groupe contribuera également à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation des progrès accomplis en ce qui concerne la stratégie de l'UE pour la croissance et l'emploi.

Indicateurs structurels

Bien que la liste restreinte d'indicateurs structurels doive en principe rester stable, le groupe devrait, au besoin, examiner tout changement substantiel à apporter à la base de données à partir de la liste plus longue d'indicateurs structurels, ou toute modification à apporter à la liste restreinte d'indicateurs structurels en vue de contribuer à la préparation d'un avis de l'EMCO à ce sujet.

4. Méthodes de travail

Les tâches du groupe "Indicateurs" (telles que décrites dans son mandat) sont les suivantes:

- développer, réviser et améliorer l'ensemble des indicateurs communs (indicateurs de performance, indicateurs stratégiques et indicateurs de résultats structurels) utilisés afin d'évaluer les performances et les résultats globaux en matière d'emploi à la lumière de l'évolution des statistiques et des nouvelles priorités politiques définies par le Conseil;
- fournir des conseils techniques/un appui pour la définition des critères de référence (benchmarks) et/ou des objectifs quantitatifs en vue de l'élaboration des lignes directrices annuelles pour l'emploi.

Coopération pour l'élaboration d'indicateurs pertinents dans d'autres processus

Dans le contexte de la poursuite permanente des objectifs stratégiques de Lisbonne, il est nécessaire de renforcer la coordination entre les acteurs des différents domaines d'intervention. S'agissant de la stratégie pour l'emploi, cela s'applique en particulier à la coopération et aux échanges d'informations entre le groupe "Indicateurs" de l'EMCO et les divers groupes techniques accomplissant des tâches similaires dans d'autres domaines connexes. Parmi eux figurent notamment le groupe d'évaluation de la méthode de Lisbonne du comité de politique économique (CPE), le sous-groupe sur les indicateurs du comité de la protection sociale (CPS), le groupe permanent sur les statistiques et indicateurs de la DG EAC, mais aussi le groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du marché du travail, etc.

Ces multiples travaux parallèles consacrés aux indicateurs montrent combien il est important que le groupe s'attache à renforcer autant que possible sur le plan technique leur cohérence en coopérant avec les autres groupes compétents. Ils montrent également la nécessité pour les membres du groupe de consulter davantage les délégués de l'EMCO, mais aussi leurs homologues au niveau national, et de coopérer plus étroitement avec les uns et les autres.

En 2009, le groupe mettra à profit et tentera de renforcer les relations existantes avec les groupes concernés. Il devrait rechercher des échanges d'informations avec d'autres organisations internationales.

Séminaires et ateliers

De temps en temps, des séminaires et des ateliers ont été organisés en vue d'assurer des discussions plus détaillées sur certains sujets, tels que:

- Séminaire PMT pour utilisateurs et producteurs de données PMT
- Méthode d'évaluation de la stratégie de Lisbonne
- Présentation d'indicateurs sur le flexisécurité
- Transitions pour assurer le suivi de la mobilité dans un contexte de flexisécurité

Un séminaire PMT est prévu pour mai 2009 et des ateliers ponctuels seront organisés en temps opportun en vue d'examiner en détail les questions à aborder dans de telles discussions approfondies.

Planning des réunions

Il est prévu que le groupe "Indicateurs" tienne cinq réunions en 2009; deux réunions d'une journée et les trois autres de deux jours. L'ordre du jour de ces réunions sera établi en fonction des résultats des débats antérieurs et de la disponibilité des résultats des études et des statistiques. Une proposition d'indicateur est généralement discutée au cours de plus d'une réunion avant son adoption.

Planning pour 2009	
29 janvier 2009	<ul style="list-style-type: none">• Premier débat sur les critères de référence (benchmarks)• Accès aux prestations sociales pour les personnes en emploi flexible• Approche "cycle de vie" de l'emploi (âge moyen de sortie – durée moyenne de la vie active)
30-31 mars 2009	<ul style="list-style-type: none">• Volet sécurité sociale de la flexisécurité• Flexisécurité – indicateurs de transition avec données SILC• Méthode d'évaluation de la stratégie de Lisbonne• Critères de référence après 2010 – mesurabilité etc.• Base de données PMT et réseau SPE
12-13 mai 2009	<ul style="list-style-type: none">• Qualité de l'emploi• Présentation d'indicateurs d'output pour la flexisécurité• Flexisécurité – indicateurs – rapport final• Indicateurs dans les PNR
22-23 septembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Critères de référence mesurables• Mobilité professionnelle• Apprentissage tout au long de la vie• Projet de programme de travail pour 2010
24 novembre 2009 (réunion conjointe du groupe ad-hoc et du groupe "Indicateurs")	<ul style="list-style-type: none">• Changement climatique et emploi• Finalisation du programme de travail pour 2010